

Le Président directeur général

Décision n°2024/ 55 /PDG Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,
Vu la décision 2022/90/PDG relative à l'organisation générale de l'ASP,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Grand Est**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Michaël VILLEMIN	Directeur régional	<ul style="list-style-type: none"> - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôles. - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle- - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait
Lydie WEBER	Directrice régionale adjointe	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette
Guckert Olivier	Chef de service Affaires Générales et Informatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : <ul style="list-style-type: none"> * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait - Signer les actes relatifs à la gestion de la trésorerie d'intervention
Blandine CUNY	Cheffe de secteur ressources humaines, responsable administrative et financière du site de Nancy	
Patricia PIMENTEL	Cheffe de secteur budget et affaires financières, responsable administrative et financière du site de Châlons	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sandrine CUNY	Cheffe de secteur, responsable administrative et financière du site de Strasbourg	- Au titre des crédits de fonctionnement et d'investissement : * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre d'une procédure non formalisée, dans la limite de 40 000€ HT * Engager juridiquement l'établissement dans le cadre de l'exécution d'un marché signé par la Direction générale ou porté par une centrale d'achat en application d'une convention signée par l'établissement * Certifier le service fait
Damien DEFRENNE	Chef de service "Emploi, environnement, politiques sociales et aides économiques"	<i>Dans son domaine de compétence :</i> - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette - Signer les actes relatifs à la gestion de la trésorerie d'intervention
Elodie HERTEMENT	Cheffe de service adjointe "Emploi, environnement, politiques sociales et aides économiques" Site de Nancy	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Au titre des crédits d'intervention : * Viser, engager et notifier les décisions qui s'y rattachent (décision attributive, de rejet) lorsque l'ASP se voit confier l'instruction de la demande d'aide * Liquider et ordonnancer les aides en dépense * Solder ou diminuer l'engagement et notifier la décision modificative qui s'y rattache (décision de retrait total ou partiel) lorsque l'ASP a notifié la décision attributive et que l'indu trouve sa cause dans cette dernière * Liquider et ordonnancer la recette * Liquider et ordonnancer les annulations / réductions de recette
Caroline OLIVIER	Cheffe de service adjointe "Emploi, environnement, politiques sociales et aides économiques" Site de Châlons	
Céline GUILLOU	Cheffe de service adjointe "Emploi, environnement, politiques sociales et aides économiques" Site de Strasbourg	
Romain TISSIER	Chef de service agriculture et développement rural	<i>Pour son site et dans son domaine de compétence :</i> - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides agricoles - Signer les actes relatifs à la gestion de la trésorerie d'intervention
Laurence TRIBOLET	Cheffe de service adjointe agriculture et développement rural	<i>Pour son site et dans son domaine de compétence :</i> - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides agricoles
Marie-Odile DUMON	Cheffe de secteur "Emploi, environnement, politiques sociales et aides économiques" du site de Nancy	<i>Pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> - Au titre des crédits d'intervention : * Liquider et ordonnancer les aides en dépense
Edith BETTER	Cheffe de secteur "Emploi, environnement, politiques sociales et aides économiques" du site de Nancy	

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Grand Est**, délégation permanente de signature est donnée à :

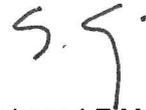
Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Michaël VILLEMEN	Directeur régional	- Signer la fiche d'expression de besoin dans le cadre de la formalisation d'une demande d'achat - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Lydie WEBER	Directrice régionale adjointe	- Signer les ordres de mission - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Blandine CUNY	Cheffe de secteur ressources humaines, responsable administrative et financière du site de Nancy	<i>Pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement du Directeur régional et de la Directrice régionale adjointe et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les ordres de mission
Patricia PIMENTEL	Cheffe de secteur budget et affaires financières, responsable administrative et financière du site de Châlons	
Sandrine CUNY	Cheffe de secteur, responsable administrative et financière du site de Strasbourg	
Romain TISSIER	Chef de service agriculture et développement rural	

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Guckert Olivier	Chef de service Affaires Générales et Informatiques	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Anabel JAMMET	Cheffe de service des contrôles	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et de la Directrice régionale adjointe, dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Damien DEFRENNE	Chef de service "Emploi, environnement , politiques sociales et aides économiques"	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les ordres de mission
Elodie HERTEMENT	Cheffe de service adjointe "Emploi, environnement , politiques sociales et aides économiques" Site de Nancy	<i>Pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire,
Caroline OLIVIER	Cheffe de service adjointe "Emploi, environnement , politiques sociales et aides économiques" Site de Châlons	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, de la Directrice régionale adjointe et de son chef de service, et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Céline GUILLOU	Cheffe de service adjointe "Emploi, environnement , politiques sociales et aides économiques" Site de Strasbourg	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les ordres de mission
Laurence TRIBOLET	Cheffe de service adjointe agriculture et développement rural	<i>En cas d'empêchement du supérieur hiérarchique direct, et dans son domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les ordres de mission - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Lionel GENSON	Chef de service adjoint des contrôle du site de Nancy	<i>Pour leur site respectif et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Cécile HUMBLLOT	Cheffe de service adjointe des contrôles du site de Châlons	<i>En cas d'empêchement de leur supérieur hiérarchique direct, dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Marine REY	Cheffe de service adjointe des contrôles du site de Strasbourg	- Signer les ordres de mission - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Marie-Odile DUMON	Cheffe de secteur "Emploi, environnement , politiques sociales et aides économiques" site de Nancy	<i>En cas d'empêchement de leur supérieur hiérarchique direct, dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Edith BETTER	Cheffe de secteur "Emploi, environnement , politiques sociales et aides économiques" site de Nancy	
Murielle LIONNET	Contrôleur référent du site de Châlons	
Renaud VILLAUME	Contrôleur référent animaux	
Mickael MARTIN	Contrôleur référent MAEC/Bio	
Audrey CATOIRE	Contrôleur référent HSIIGC	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de la date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 24 mai 2024

Le Président directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Copies :

M. Michaël VILLEMIN
Mme Lydie WEBER
M. Olivier GUCKERT
Mme Blandine CUNY
Mme Patricia PIMENTEL
Mme Sandrine CUNY
M. Damien DEFRENNE
Mme Elodie HERTEMENT
Mme Caroline OLIVIER
Mme Céline GUILLOU
M. Romain TISSIER
Mme Laurence TRIBOLET
Mme Marie-Odile DUMON
Mme Edith BETTER
Mme Anabel JAMMET
M. Lionel GENSON
Mme Cécile HUMBLLOT
Mme Marine REY
Mme Murielle LIONNET
M. Renaud VILLAUME
M. Mickael MARTIN
Mme Audrey CATOIRE

M. l'Agent Comptable
DRH
DFJL